

Remarques de la délégation soudanaise

- Excellence Mr. Abdul Hakim Bin Chamach, Président de la Chambre des Conseillers du Maroc et Président de l'ASSECAA ;
- Excellence Madame la Présidente du Conseil national des droits de l'homme du Royaume du Maroc ;
- Excellence monsieur le Président du Parlement arabe ;
- Excellence Monsieur le Président du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- Excellences mesdames et messieurs les Présidents des sénats et des conseils Shoura ou équivalents et chefs de délégations ;
- Excellences les ambassadeurs et les diplomates présents ;
- Chers membres de la presse ;

Au nom de la délégation soudanaise, nous voudrions remercier le peuple marocain et la Chambre des conseillers, représentée par son Président, Mr. Abdelhakim Ben Chamach, pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été accordés depuis notre arrivée dans ce beau pays ainsi que de l'opportunité qui nous a été offerte de participer au nom de notre bien aimée Patrie le Soudan, à cet événement, qui se tient sous le thème des expériences de réconciliation nationale.

Cette participation accompagne celle des pays ayant des expériences dans le domaine de la réconciliation et de la vérité. En ce moment, nous devons partager notre expérience dans le domaine des réconciliations. Le Soudan est un pays d'une superficie de plus de 1,5 million de km² et a perdu plus du tiers de sa superficie après la sécession du Sud-Soudan en 2011. Le Soudan est frontalier de neuf pays africains, non seulement géographiquement, mais également intimement lié avec eux sur le plan tribal, ethnique et social.

Les migrations historiques au Soudan se faisaient par les deux principaux points de passage en Afrique: le passage de Bab al-Mandab dans la Corne de l'Afrique et le passage de Suez au nord. L'entrée au Soudan peut s'effectuer par trois points de passage principaux: le Nil du nord au sud et le désert du nord à travers les oasis

jusqu'aux terres de l'ouest du Soudan et la corne de l'Afrique jusqu'aux terres éthiopiennes de l'est du Soudan.

Ces passages ont permis aux immigrants de se mêler aux populations indigènes de Nubie, Nyala et Zanjia, ce qui a abouti à 500 groupes ethniques et tribaux au Soudan et à environ 500 dialectes et langues, tandis que l'arabe est devenu la langue éducative et administrative.

Le Soudan a connu son premier conflit armé en août 1955, environ 16 mois avant le départ du colonisateur britannique. Il s'agissait du premier conflit armé violent visant à prendre le pouvoir ; ce qui a incité les parties à explorer les voies et moyens de sortie de ce conflit.

Le Soudan, en tant que société multilingue et multiculturelle a créé un modèle culturel appelé "Judiah", un système de réconciliation au niveau social qui favorise la réconciliation et la stabilité sociale. Il s'agit d'un système de réconciliation sociale qui tire parti du consensus communautaire et de certaines valeurs humaines. Il s'agit d'un acte volontaire impliquant des sages, des anciens, des chefs de tribus et des chefs de communauté, pour prévenir les conflits.

- Le mécanisme appelle les deux parties à s'asseoir pour parvenir à la réconciliation en se servant du patrimoine culturel et des principes communs.

- Il est primordial que ce mécanisme réalise également les souhaits et la satisfaction des parties en conflit par le biais d'un compromis.

- Le mécanisme assume les responsabilités de verser les indemnités et des réparations pour les pertes ou les dommages causés.

- S'assurer de ne pas retourner à la violence

- Faire établir une décision qui s'appelle un jugement suspendu dans lequel il y a un verdict sévère contre quiconque retourne à la violence après la réconciliation.

- L'indemnisation est versée par l'intermédiaire du groupe, de la tribu ou de la communauté, à l'exclusion des voleurs et des bandits, sources de problèmes pour le public ou de ceux qui s'écartent de leurs valeurs.

Mais le conflit armé violent qui a éclaté en août 1955 n'a pas été résolu par le mécanisme traditionnel appelé Judaïh, d'où la nécessité d'adopter une nouvelle

approche, comme en témoignent les négociations qui ont suivi l'Accord d'Addis-Abeba de 1972, qui s'est effondré dix ans plus tard , puis l'Accord de paix global (APG) est entré en vigueur en 2005 et, en quête de paix et de stabilité, la séparation du tiers du Soudan a été acceptée.

Vinrent ensuite les nouveaux mouvements politiques militaires de 2003, connus sous le nom des groupes du Darfour et nous devons remercier l'Etat du Qatar d'avoir organisé les négociations et signé l'accord de Doha sur la paix du Darfour et des moyens financiers fournis pour la reconstruction du Darfour.

Toutefois, après la signature de l'Accord, ces mouvements se sont scindés en d'autres mouvements armés. Nous avons ensuite cherché d'autres rôles à jouer à cet égard par d'autres communautés, principalement par la communauté internationale, d'où l'appel au dialogue national. L'idée est née d'un discours du Président de la République, S.E. Omar Hassan Ahmed Al-Bashir, appelé Al-Wathba (soulèvement) prononcé le 6 janvier 2019 à l'occasion d'une réunion de 203 personnes, représentant 83 partis et mouvements, ainsi que des organisations de la société civile. La forte volonté des participants s'est manifestée par la création d'un comité, appelé plus tard mécanisme (7 + 7), composé de sept représentants de l'opposition et de sept autres représentant le gouvernement. La création de ce comité a ouvert la voie à une nouvelle étape de la vie politique soudanaise, reposant sur un consensus sur le principe initial d'un dialogue soudano-soudanais visant à formuler un nouveau contrat sociopolitique établissant une paix durable.

Le dialogue est venu renforcer les programmes du gouvernement à savoir:

- Dépasser les intérêts partisans et le fanatisme régional
- Assurer un dialogue inclusif.
- Accroître la confiance pour le progrès et la sécurité de la nation soudanaise
- Faire accepter l'initiative sur le plan interne et externe, en faisant passer le dialogue national d'une théorie à la réalité.
- Assurer la transparence

Engagement et mise en œuvre des résultats

En raison de la réaction positive, l'initiative de dialogue a fait de grands progrès. La Conférence a été conçue selon le processus de dialogue et a atteint les objectifs suivants:

1- La formation d'un nouveau système constitutionnel, politique et social au Soudan destinée à établir un Etat juste et rationnel ainsi qu'un système politique efficace.

2 - La coopération et la solidarité entre tous les Soudanais pour surmonter toutes les crises.

3 - Le consensus sur une constitution et une législation garantissant la liberté, les droits et la justice sociale.

4 - L'Accord sur la législation et les procédures nécessaires à la tenue des élections libres et équitables sous le contrôle d'une commission indépendante au niveau politique, administratif et financier.

5 – L'Accord sur des systèmes indépendants de protection de ces droits

Sous le slogan "Le Soudan est la Patrie pour tous", il a été créé un climat favorable à travers:

- les structures de la conférence sur le dialogue:

1. La Conférence générale composée de six commissions

2. La Commission de la Conférence

3. La Haute Commission de coordination

4. Le Secrétariat général

- Les recommandations de la conférence.